

**SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 7 et 8 OCTOBRE 2019****Point 3 de l'ordre du jour****Détermination du Conseil communal sur le postulat déposé par  
Mme Pauline Varga, au nom du groupe PS-Les Verts,  
sur la mise à disposition de locaux au service des acteurs culturels de la région**

Lors de la séance du 17 décembre 2018, le Conseil général a transmis le postulat de Mme Pauline Varga demandant au Conseil communal la mise à disposition de locaux au service des acteurs culturels de la région.

Bien que Mme Varga ait depuis quitté le Conseil général, sa proposition déploie ses effets conformément à l'art. 103 al. 3 du Règlement du conseil général.

**1. Postulat**

*« Madame la Présidente, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, chères et chers collègues,*

*Bulle est une cité dynamique qui a su au fil des ans s'imposer comme un lieu unique où se marient traditions et modernité », peut-on lire sur la page internet dédiée à la culture de la Ville ... Une modernité qui, selon certains, rime avec actualité et qui, pour d'autres, devrait peut-être déjà songer à demain.*

*Si les superlatifs utilisés pour décrire l'offre culturelle locale actuelle sur ladite page ne manquent pas, je resterai, à titre personnel, un peu plus modérée quant au paysage des possibles ... Il s'agit là d'une question de point de vue, de verre d'eau plus ou moins plein, d'attentes individuelles conscientes ou inconscientes.*

*Cela dit, je dois l'admettre, un mouvement semble s'être enclenché dans le sens d'une reconnaissance des acteurs culturels locaux. Pour ne citer qu'eux : Les Francomanias ont rajeuni, le Musée Gruérien a dépoussiéré ses dentelles, le Festival Altitudes donne à la Part-Dieu des airs de MoMa et Ebullition a trouvé sa place.*

*La Coordination culturelle de la Ville semble faire son possible, dans le temps alloué à son mandat, pour offrir son écoute et son soutien à la culture bulloise. Une politique culturelle semble se dessiner peu à peu, un agenda culturel est né et des espaces d'échanges sont organisés. Une fois par année, la scène de l'Hôtel de Ville se prête même à faire la promotion des jeunes talents de la région. Une belle évolution que je salue sincèrement.*

*En revanche, avec la densification de la Cité Gruérienne, nos artistes, musiciens et acteurs culturels manquent cruellement de locaux. Les prix, la configuration ou simplement le manque d'offre pour des lieux de création, de répétition, ou de location pour des résidences d'artistes sont bien souvent des freins qui, peu à peu, font s'étioiler et fuir nos âmes créatives du cru. Dans un souhait idéal, un seul et même lieu pouvant regrouper toutes les formes d'art telles que musique, arts plastiques, danse, photographie, etc., pourrait permettre une effervescence créatrice digne d'une Capitale régionale vivante et dans le vent.*

*Par ce postulat, je souhaite demander, au nom du Groupe PS-Les Verts, que le Conseil Communal étudie les possibilités de mise à disposition d'un tel espace dans son parc immobilier actuel ou pour ses investissements futurs.*

*Je vous remercie pour votre attention. »*

## **2. Détermination**

Le Conseil communal relève que la Ville de Bulle est souvent sollicitée pour mettre à disposition des locaux pour divers projets. Ces derniers peuvent être issus du domaine culturel mais aussi d'activités associatives aux buts divers.

Le manque de locaux disponibles amène bien souvent des réponses négatives. Malgré l'acquisition ces dernières années de différents bâtiments (l'arsenal de Palud ou le bâtiment Sainte-Croix notamment), la Ville de Bulle ne dispose pas de suffisamment de surfaces pour satisfaire la demande.

Le Conseil communal partage les remarques ainsi que les conclusions de la postulante. Il souhaite donc étudier les possibilités de mise à disposition de tels espaces.

Par conséquent, le Conseil communal a décidé de créer un groupe de travail réunissant notamment des représentants de la culture et du département urbanisme pour analyser la situation et pouvoir faire des propositions concrètes quant à l'affectation et l'utilisation de locaux dédiés à la culture. Ce groupe de travail aura pour mission d'analyser en détail le parc immobilier actuel ainsi que les opportunités d'acquisitions ou d'investissements qui pourraient se dessiner à l'avenir.

**Le Conseil communal invite le Conseil général à prendre acte de sa détermination sur ce postulat.**

### **AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

**Le Syndic**

**Le Secrétaire général**

**Jacques Morand**

**Raoul Girard**